

manquaient pas de prévoyance, comme la plupart des peuples aborigènes de l'Amérique, et les cabannes de cent-vingt pieds de long, et toutes revêtues au-dedans de planches polies, dont parle le même historien, marquaient chez eux de l'industrie et un commencement de civilisation.

Les premières bourgades furent réduites en cendres. Les deux dernières, qui étaient éloignées, auraient peut-être échappé, si une Algonquine, qui avait été longtems esclave chez les Agniers, n'eût servi de guide pour y aller. La première se trouva encore abandonnée, et ce ne fut qu'à la dernière que l'on rencontra enfin les ennemis. Ils s'étaient persuadés qu'on n'oserait pas les aller chercher jusque-là; et l'appareil extraordinaire avec lequel ils virent les Français s'approcher, les effraya, et ils allèrent se mettre à couvert et dans des lieux où il ne fut pas possible de les aller chercher. On s'en vengea sur les cabannes, dont pas une seule ne resta sur pied dans tout le canton.

Charlevoix pense que si la frayeur ne s'était pas emparée des Agniers, l'armée française eût pu se trouver dans un grand embarras. Il est certain qu'une partie au moins eût pu périr de faim, si les sauvages eussent eu la précaution de détruire les provisions de bouche qu'ils ne pouvaient pas emporter. Mais, ajoute l'historien, la tête leur tourna, et ils ne songèrent point à profiter des avantages que la situation et la connaissance des lieux pouvaient leur procurer. On ne peut même concevoir comment ils purent subsister pendant l'hiver, privés de leurs habitations et de la plus grande partie de leurs vivres, à moins de supposer qu'ils furent recueillis par d'autres cantons.

Quoiqu'il en soit, M. de Tracy se contenta de les avoir humiliés, et de leur avoir appris que les Français étaient en état de les châtier, quand ils le voudraient, et ne jugea pas à propos de s'assurer d'eux par un bon fort, comme il semble qu'il aurait dû le faire: mais il était persuadé que les forts de la rivière de Richelieu mettaient suffisamment la colonie à couvert des incursions des Iroquois, et que ce qui importait le plus c'était de fortifier et d'augmenter les établissemens du fleuve St-Laurent. C'était en effet ce qui avait été expressément recommandé à MM. de Courcelles et Talon. "L'une des choses qui a apporté le plus d'obstacles à la peuplade du Canada," disait M. Colbert, dans les instructions qu'il donnait à l'intendant, "a été que les habitans ont fondé leurs habitations où il leur a plu, et sans avoir eu la précaution de les joindre les unes aux autres, pour s'aider et s'entre-secourir. Ainsi ces habitations étant éparses de côté et d'autre, se sont trouvées exposées aux embuches des Iroquois. Pour cette raison, le roi fit rendre, il y a deux ans, un arrêt de son conseil, par lequel il fut ordonné que dorénavant, il ne se feroit plus fait de défrichemens que de proche en proche, et que l'on réduirait nos habitations en la forme de nos paroisses, au-